



Conseil
des arts
et des lettres
du Québec

LES MRC DE LA CAPITALE-NATIONALE

MRC de Charlevoix, de Charlevoix-Est, de l'Île-d'Orléans, de La Côte-de-Beaupré,
de La Jacques-Cartier, de Portneuf
Conseil de la culture des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

Deuxième appel de projets pour les artistes et organismes professionnels des MRC de la Capitale-Nationale

Québec, le 23 novembre 2017 – Le **Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ)**, les **Municipalités régionales de comté (MRC)** de **Charlevoix**, de **Charlevoix-Est**, de **l'Île-d'Orléans**, de **La Côte-de-Beaupré**, de **La Jacques-Cartier**, de **Portneuf** et le **Conseil de la culture des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches** lancent le deuxième appel de projets dans le cadre de l'Entente de partenariat territorial en lien avec la collectivité des MRC de la Capitale-Nationale. Les artistes et organismes professionnels résidant sur le territoire de l'un des partenaires ont jusqu'au **16 février 2018** pour déposer leurs projets auprès du Conseil des arts et des lettres du Québec.

L'APPEL À PROJETS

Pour connaître tous les détails du Programme de partenariat territorial des MRC de la Capitale-Nationale, cliquez sur le volet de votre choix (notez que vous devrez ensuite sélectionner une discipline ou un profil afin d'accéder à l'information) :

- [Volet 1 : Soutien aux artistes et aux écrivains professionnels](#)
- [Volet 2 : Soutien aux organismes artistiques professionnels](#)
- [Volet 3a : Soutien à la mobilité pour les artistes](#)
- [Volet 3b : Soutien à la mobilité pour les organismes](#)

SOUTIEN AUX ARTISTES ET AUX ORGANISMES PROFESSIONNELS

Dans l'optique de soutenir les artistes et les écrivains ainsi que les représentants d'organismes artistiques professionnels désirant présenter une demande, le Conseil de la culture les invite à contacter Fnoune Taha, conseillère en développement culturel, pour toute demande d'information entourant le Programme de partenariat territorial : fnoune.taha@culture-quebec.qc.ca ou 418 523-1333, poste 226.

SÉANCES D'INFORMATION

Le Conseil de la culture tiendra également une tournée d'information sur le Programme de partenariat territorial. Comprenant une période de questions et un échantillon de trucs et astuces pour un dépôt de projet professionnel et distinctif, les présentations seront suivies de rencontres individuelles permettant aux intéressés de bénéficier d'un soutien personnalisé dans l'exercice de leur dépôt de projet. Les artistes, les écrivains et les organismes artistiques professionnels sont invités à confirmer leur présence d'ici le **lundi 11 décembre**, en précisant, si tel est le cas, leur **intérêt à obtenir une rencontre privée** (durée maximale de 10 minutes).

DATES ET LIEUX DES SÉANCES D'INFORMATION :

MRC de Portneuf – Lundi 11 décembre de 9 h 30 à 11 h 45

MRC de Portneuf, salle Saint-Laurent (185, route 138, Cap-Santé)

Pour réservation : Éliane Trottier / eliane.trottier@mrc-portneuf.qc.ca / 418 285-3744 poste 128

MRC de La Jacques-Cartier – Lundi 11 décembre de 14 h à 16 h 15

MRC de La Jacques-Cartier (60, rue Saint-Patrick, Shannon)

Pour réservation : Stéphanie Laperrière / slaperriere@mrc.lajacquescartier.qc.ca/ 418-844-2160 poste 227

MRC de La Côte-de-Beaupré et de L'Île-d'Orléans – Mardi 12 décembre de 9 h 30 à 11 h 45

MRC de La Côte-de-Beaupré (3, rue de la Seigneurie, Château-Richer)

Pour réservation : Bianca Cadieux/bianca.cadieux@developpementcdb.com/ 418 827-5256 poste 205

MRC de Charlevoix et de Charlevoix-Est – Mardi 12 décembre de 14 h à 16 h 15

Chalet des sports (306, chemin Principal, Saint-Hilarion)

Pour réservation : Annie Vaillancourt / avallancourt@mrccharlevoix.ca/ 418 435-2639, poste 6013

À propos de l'Entente de partenariat territorial avec les MRC de la Capitale-Nationale

Selon les termes de l'entente, le Conseil des arts et des lettres du Québec a apparié le montant de 170 000 \$, investi par les MRC partenaires, pour un total de 340 000 \$. Réparti sur 3 ans (2017-2020), ce montant permettra la mise en œuvre du programme de partenariat territorial des MRC de la Capitale-Nationale qui soutiendra des projets de création, de production ou de diffusion favorisant des liens entre les arts et la collectivité.

www.calq.gouv.qc.ca // www.culture-quebec.qc.ca

- 30 -

Source :

Martine Goulet

Conseillère en communication

Conseil de la culture des régions de Québec et de
Chaudière-Appalaches

Tél.: 418 523-1333, poste 231

martine.goulet@culture-quebec.qc.ca

Renseignements :

Karine Côté

Conseillère en communication

et à la promotion des arts et des lettres

Conseil des arts et des lettres du Québec

Tél. : 418 528-2589 ou 1 800 608-3350

Suivez le CALQ sur [Facebook](#) ou [Twitter](#)